



L'héritage d'un technocrate au destin brisé

P.3

Enquête sur le parcours, les ambitions et les ombres de Sidya Touré



Edito à vue d'Aigle

Une 68ème bougie pour la Guinée !

Ce vendredi 02 Octobre 2026, la Guinée, dans sa diversité et aux quatre coins du pays, célèbrera l'An 68 de son accession à l'indépendance, dans les circonstances que l'on sait. Le 28 septembre 1958, l'on s'en souvient, la Guinée a massivement voté "Non" au référendum gaulliste. Un choix courageux qui lui ouvrira grandement et fièrement les portes de l'indépendance proclamée le 02 octobre de la même année. De 1958 à ce jour, les régimes qui ont eu à se succéder ont posé des actes diversement appréciés. Pendant 26 ans, c'est Sékou Touré, le Responsable suprême de la Révolution, qui a présidé aux destinées de la...

L'An 68 de la Guinée P.4



Le Bloc Libéral se prononce

Match Guinée-Kenya P.3



Grincement de dents autour du prix des billets (Entretien)

Nécrologie P.5



Sidya Touré s'est éteint, la Guinée en deuil

Dar-es-Salam P.4

Fin de l'hébergement, les victimes reçoivent 21 millions par famille

Comment l'AGEPI est devenue le mirage des profiteurs de la subvention P.5
Le cri d'alarme d'un trentenaire de la presse écrite

Vie de la nation P.2
Entre le deuil d'une figure politique, la rigueur de l'ordre public et l'élan patriotique de l'indépendance (24 - 30 septembre 2026)

Édito à vue d'aigle



Une 68ème bougie pour la Guinée !

Ce vendredi 02 Octobre 2026, la Guinée, dans sa diversité et aux quatre coins du pays, célébrera l'An 68 de son accession à l'indépendance, dans les circonstances que l'on sait. Le 28 septembre 1958, l'on s'en souvient, la Guinée a massivement voté "Non" au référendum gaulliste. Un choix courageux qui lui ouvrira grandement et fièrement les portes de l'indépendance proclamée le 02 octobre de la même année. De 1958 à ce jour, les régimes qui ont eu à se succéder ont posé des actes diversement appréciés. Pendant 26 ans, c'est Sékou Touré, le Responsable suprême de la Révolution, qui a présidé aux destinées de la Guinée. Le natif de Faranah est présenté par certains comme un grand patriote doublé d'un défenseur attiré de la cause africaine. Pour d'autres par contre, le père de l'indépendance guinéenne, c'est aussi

l'homme du tristement célèbre camp Boiro où beaucoup d'intellectuels ont péri pour avoir osé s'opposer à la façon dont le pays était dirigé. Le 3 avril 1984, une semaine après le décès du président Sékou Touré aux Etats-Unis, des suites de maladie, l'armée guinéenne à sa tête le colonel Lansana Conté, s'est emparée du pouvoir sans effusion de sang. Cet officier supérieur restera lui aussi au pouvoir pendant 24 ans. Au lendemain de sa disparition le 22 décembre 2008, le capitaine Moussa Dadis Camara et ses compagnons du CNDD se sont retrouvés à la tête du pays suite à un coup de force, au nez et à la barbe de ceux qui souhaitaient vivement la transmission du pouvoir par voie constitutionnelle. Malheureusement, le 28 septembre 2009, une manifestation pacifique des Forces vives de la nation a été réprimée dans le sang dans le plus grand stade de la capitale à l'époque, faisant plus de 150 morts, avec des dizaines de femmes violées.

Le champion du RPG (parti dissous), le professeur Alpha Condé, devendra en décembre 2010 le premier président démocratiquement élu de la Guinée indépendante. Après ses deux mandats constitutionnels, celui qu'on appelait affectueusement "l'Opposant historique" a cru devoir s'offrir un troisième mandat controversé et contesté dans les rues avec son lot de morts.

Et vint le 5 septembre 2021. Ce jour-là, le général Mamadi Doumbouya, alors commandant du groupement des forces spéciales, a renversé le régime d'Alpha Condé accusé de crimes économiques et de sang. Il a promis d'organiser des élections libres et transparentes, de la base au sommet, pour remettre le pouvoir aux civils.

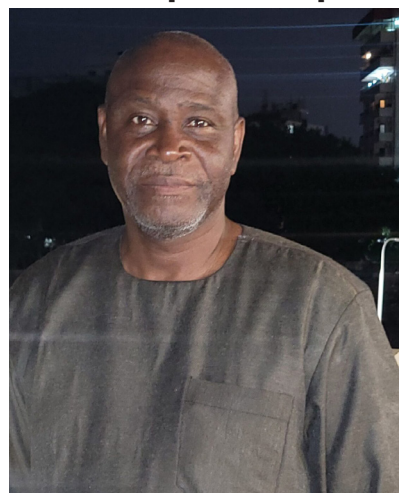
Après l'adoption d'une nouvelle constitution par référendum, l'actuel locataire du Palais Mohammed V remportera largement la présidentielle du 28 décembre 2025 pour un premier mandat de 7 ans renouvelable une fois.

Bonne et heureuse fête de l'indépendance à tous les Guinéens.

Kèfina Diakité

Entre le deuil d'une figure politique, la rigueur de l'ordre public et l'élan patriotique de l'indépendance (24 - 30 septembre 2026)

Vie de la nation



La semaine du 24 au 30 septembre 2026 restera gravée dans les annales de la République de Guinée comme une séquence particulièrement dense, marquée par la lourde charge de l'histoire, la mise en œuvre de réformes administratives rigoureuses et la ferveur des préparatifs de la fête nationale. Entre recueillement, assainissement de l'espace public et exigences de développement, le pays cherche à consolider ses repères.

1. Disparition de Sidya Touré : La fin d'un pan de l'histoire politique

L'actualité nationale et internationale a été profondément secouée, en cette fin de mois de septembre 2026, par l'annonce du décès de l'ancien Premier ministre et figure de l'opposition, **Sidya Touré**, survenu le 25 septembre à Paris à l'âge de 81 ans. Homme d'État au parcours technocratique prononcé et leader de l'Union des Forces Républicaines (UFR), sa disparition referme un chapitre tumultueux du pluralisme politique guinéen.

Au-delà des hommages institutionnels de rigueur, cet événement rappelle la persistance des fractures politiques de la nation. Il invite surtout la classe politique et les institutions à méditer sur la nécessité d'un dialogue inclusif et d'un apaisement durable pour bâtir une Guinée unie, capable de surmonter ses divisions historiques.

2. Ordre public et civisme : Le temps de la discipline républicaine

Sur le plan de la gouvernance intérieure et de l'administration du territoire, la semaine a illustré une volonté manifeste de moraliser les comportements et de restaurer l'autorité de l'État :

•**Régulation de la circulation** : Un arrêté conjoint signé le 29 septembre 2026 par les ministres de la Défense et de la Sécurité a strictement encadré et limité l'usage abusif des gyrophares et des sirènes aux seules autorités expressément habilitées, répondant ainsi à un ras-le-bol généralisé des citoyens face aux incivilités routières.

•**Tolérance zéro pour l'insalubrité** : Dans la continuité des efforts d'assainissement urbain, les sanctions rigoureuses contre le déversement anarchique d'ordures à Conakry — illustrées par des condamnations exemplaires — confirment que la lutte pour un cadre de vie propre est érigée en impératif républicain.

Ces mesures, bien que contraignantes, traduisent une aspiration profonde à l'ordre et au respect des règles élémentaires de la vie en com-

munauté.

3. Entre cohésion gouvernementale et ferveur de l'indépendance

À l'approche de la célébration du 68e anniversaire de l'accession de la Guinée à la souveraineté nationale, le Premier ministre Amadou Oury Bah a officiellement lancé la **Semaine nationale de la fête de l'indépendance**, plaçant cet anniversaire sous le signe de l'engagement de la jeunesse, de la responsabilité et de l'unité nationale.

Dans la même dynamique de suivi des politiques publiques, la session interministérielle du pôle consacré aux infrastructures et au développement durable a permis de trancher sur des dossiers structurants majeurs, prouvant que l'action gouvernementale demeure active sur tous les fronts.

En guise de conclusion

La Guinée aborde cette fin de mois de septembre 2026 entre le poids du deuil mémoriel et l'énergie de la construction prospective. Pour que les efforts d'infrastructures, de discipline citoyenne et de développement économique portent leurs fruits, ils doivent s'accompagner d'un sursaut d'inclusivité et de justice sociale. La grandeur d'une nation se mesure aussi à sa capacité à honorer ses figures du passé tout en offrant à sa jeunesse des perspectives claires et rassurantes.

Kèfina Diakité

Téléphonie

Les travailleurs d'Areeba-Guinée interpellent sur leur situation

Le mercredi 30 septembre 2026, les travailleurs d'Areeba-Guinée, à travers leur délégation syndicale, ont fait part de leurs préoccupations au Président de la République, Mamadi Doumbouya. C'est dans la lettre lue par Jérôme Cécé Haba.



« Nous sommes notamment préoccupés par la dégradation progressive de certaines infrastructures et installations ; l'insuffisance des investissements nécessaires à la modernisation, à la maintenance et à l'extension du réseau ; la perte progressive de compétences techniques, commerciales et managériales ; la difficulté opérationnelle de l'entreprise à répondre efficacement aux attentes de ses abonnés ; les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les équipes commerciales sur le terrain ; les tensions financières susceptibles d'affecter la continuité de l'exploitation et le respect des engagements de l'entreprise, notamment les salaires ; l'inquiétude grandissante des travailleurs quant à la pérennité de leurs emplois et de leurs acquis sociaux. Ces difficultés ne sont pas de simples indicateurs écono-

miques ou techniques : elles ont des conséquences humaines concrètes, qui constituent notre préoccupation essentielle. Nos techniciens sont parfois contraints de maintenir et de surveiller sur place des équipements avec des moyens limités. Nos commerciaux sont quotidiennement confrontés à l'insatisfaction des clients, tandis que les équipes financières et administratives s'efforcent de préserver les équilibres essentiels dans un contexte de ressources contraintes. Malgré cette situation, les travailleurs restent mobilisés. Ils continuent d'assurer leurs missions, de maintenir les services, de protéger les installations, d'accompagner les clients et de préserver, autant que possible, les actifs de l'entreprise », peut-on lire dans la lettre des travailleurs d'Areeba-Guinée.

Ils sollicitent l'intervention du Président de la République afin que soient engagées les actions suivantes : 1.L'achèvement de diagnostic dans un délai clairement défini, avec la prise en compte de toutes les dimensions techniques, financières, commerciales, organisationnelles et sociales de l'entreprise ; 2.L'association des représentants des travailleurs au processus, afin de recueillir leurs constats, leurs préoccupations et leurs propositions ; 3.La communication aux partenaires

sociaux des principales conclusions de diagnostic (l'audit), dans le respect des obligations de confidentialité et de transparence applicables ; 4.L'adoption, sur la base des conclusions de l'audit, d'un plan de relance assorti d'un calendrier précis, d'objectifs mesurables, d'un budget d'investissement et d'un mécanisme rigoureux de suivi ; 5.La mise en œuvre immédiate de mesures conservatoires permettant d'assurer la maintenance du réseau, la sécurisation des installations, la continuité des services et le respect des engagements sociaux ; 6.L'ouverture encadrée du capital ou la conclusion d'un partenariat stratégique avec une entité technique et financière solide, expérimentée et sélectionnée au moyen d'une procédure transparente et conforme aux intérêts souverains de la Guinée ; 7.L'inscription, dans toute opération de partenariat, de recapitalisation ou de restructuration, de garanties formelles protégeant les emplois, les droits acquis et les avantages sociaux des travailleurs ; 8.L'institution d'un cadre permanent de concertation réunissant l'État actionnaire, la Direction générale, les départements ministériels concernés et les représentants des travailleurs.

Mamadou Oury

L'héritage d'un technocrate au destin brisé

Enquête sur le parcours, les ambitions et les ombres de Sidya Touré



La fin d'un cycle et le miroir d'une époque

La disparition de l'ancien Premier ministre Sidya Touré, survenue le 25 septembre 2026 à Paris à l'âge de 81 ans, referme l'un des chapitres les plus complexes et mouvementés de l'histoire politique contemporaine de la Guinée. Homme d'État au parcours atypique, technocrate façonné dans les arcanes de l'administration ivoirienne avant de s'imposer sur l'échiquier politique guinéen, l'ancien leader de l'Union des Forces Républicaines (UFR) laisse derrière lui un bilan contrasté.

Entre les promesses d'une rigueur économique jamais totalement parachevée et les désillusions d'une longue traversée du désert dans l'opposition, portrait d'une figure dont le destin se confond avec les soubresauts de notre démocratie.

I. De l'école du Trésor de Paris à la Primature : L'illusion du miracle technocratique

Né en août 1945 à Dimbokro, formé à l'école du droit des affaires et du Trésor public français, Sidya Touré s'est d'abord forgé une réputation de gestionnaire rigoureux au cœur de l'appareil d'État voisin de la Côte d'Ivoire voisine, aux côtés de figures de premier plan comme Alassane Ouattara dans les années 1990. Lorsqu'en juillet 1996 le général Lansana Conté fait appel à lui pour occuper le poste stratégique de Premier ministre, la Guinée espère un sursaut

économique. Entouré d'une équipe de technocrates chevronnés (Ousmane Kaba, Ibrahima Kassory Fofana, Cellou Dalein Diallo), son gouvernement s'attelle à libéraliser l'économie et à renouer le dialogue avec les bailleurs de fonds internationaux.

Pourtant, cette parenthèse dorée de la Primature (1996-1999) laissera un goût d'inachevé. Si les réformes structurelles posent de jolis jalons sur le papier, la méthode autoritaire et l'approche purement technocratique du personnage se heurtent rapidement aux réalités sociopolitiques et aux rivalités internes du régime de l'époque. Son départ en mars 1999 marque la fin d'une illusion : celle de croire qu'on redresse un pays uniquement à coup de notes circulaires et de rigueur comptable.

II. L'UFR et les ambitions contrariées de la reconquête

Ayant pris les rênes de l'Union des Forces Républicaines (UFR) au début des années 2000, Sidya Touré choisit de troquer son costume de haut fonctionnaire contre celui d'homme politique de terrain. Il s'implante solidement, se positionnant comme un acteur incontournable de l'opposition.

Ses performances électorales, notamment sa troisième place lors de la présidentielle de 2010 (avec environ 13 à 16 % des voix), témoignent de son poids politique et de la crédibilité de son discours programmatique.

Pourtant, la suite de sa trajectoire est

marquée par une série de compromis tactiques et d'alliances fragiles. Son passage comme Haut représentant du chef de l'État sous la présidence d'Alpha Condé entre 2016 et 2018 reste, pour nombre d'observateurs et de militants, un tournant ambigu. Voulé comme un pont vers la décrispation politique, ce rôle de haut vol s'est soldé par une démission fracassante et une perte d'influence progressive, illustrant la difficulté pour les élites traditionnelles de s'adapter aux mutations profondes de la jeunesse guinéenne.

III. L'exil, le crépuscule et le regard de l'histoire

Les dernières années de sa vie politique auront été assombries par l'éloignement géographique, l'exil et une perte d'impact sur le terrain national, alors même que la Guinée entamait de nouvelles transitions. Isolé, fatigué par la maladie qui finira par l'emporter à Paris, Sidya Touré aura passé ses derniers temps loin de cette arène qu'il a tant rêvé de dominer suprêmement.

Sa dépouille devant être rapatriée et inhumée en terre ivoirienne, un symbole fort s'établit : celui d'un homme pris toute sa vie entre deux rives, tiraillé entre sa terre natale d'adoption et la patrie qu'il a voulu servir au sommet de l'État.

Conclusion : Que reste-t-il de l'homme d'État ?

À l'heure où le peuple souverain de Guinée regarde son passé pour bâtir son avenir, le bilan de Sidya Touré mérite d'être analysé sans passion ni complaisance. Il fut de ceux qui possédaient la science des dossiers, la vision macroéconomique et l'art de la négociation internationale. Mais il lui a manqué ce supplément d'âme populaire, cette connexion charnelle et empathique avec les profondeurs du peuple guinéen pour transformer l'essai de l'ambition suprême. L'histoire retiendra de lui le visage d'un technocrate brillant, un bâtisseur de dossiers dont les ambitions présidentielles se sont brisées sur les récifs complexes de la réalité politique guinéenne.

Kéfina Diakité

Massacre du 28 septembre 2009

L'AVIPA monte au créneau et interpelle

28 septembre 2009/28 septembre 2026, il y a dix-sept ans, jour pour jour, qu'un massacre a été perpétré au stade du 28-Septembre : 156 morts et des dizaines de femmes violées. C'était sous la transition CNDD. A la faveur d'une conférence de presse animée lundi 28 septembre 2026, Mme Asmaou Diallo, présidente de l'AVIPA (Association des victimes, parents et amis) est revenue sur ces événements tragiques.

« Des milliers de Guinéennes et de Guinéens se rendaient au stade de Conakry pour exprimer pacifiquement leurs aspirations. Cette journée s'est transformée en l'une des pages les plus douloureuses de notre histoire récente. Au moins 156 personnes ont été tuées, des dizaines d'autres ont disparu et une centaine de femmes ont été victimes de viols et d'autres formes de violences sexuelles...Il y avait des pères, des mères, des fils, des filles, des époux, des épouses. Il y avait également celles et ceux qui ont survécu, mais qui portent encore aujourd'hui, dans leur corps et dans leur mémoire, les séquelles de ce drame », a-t-elle rappelé.

A noter que c'est sous la transition CNRD, conduite par le général Mamadi Doumbouya, qu'un procès s'est tenu au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry, avec le verdict que l'on sait. Ce qui, aux yeux de l'AVIPA, constitue une avancée non négligeable.

« Nous devons reconnaître cette avancée. Elle a démontré que des crimes d'une telle gravité peuvent être jugés par une justice nationale », a indiqué Mme Asmaou Diallo, tout en reconnaissant les efforts consentis par l'État qui, dans le cadre du processus d'indemnisation, a annoncé la mobilisation de 119 milliards de francs guinéens en faveur des victimes.

« Car réparer ne signifie pas seulement remettre un chèque. Réparer, c'est aussi soigner. Réparer, c'est accompagner psychologiquement. Réparer, c'est reconnaître la souffrance. Réparer, c'est restaurer la dignité.

Et réparer, c'est aussi préserver la mémoire », a-t-elle fait remarquer. Pour la présidente de l'AVIPA, la réno-

vation du stade du 28 septembre ne devrait pas faire disparaître le souvenir du drame qui s'y est joué en 2009.

« Nous souhaitons que la jeunesse guinéenne puisse se retrouver dans cette infrastructure et que le sport retrouve toute sa place. Mais nous devons également nous rappeler qu'un stade peut être à la fois un lieu de sport, de rassemblement et de mémoire. La rénovation des murs ne doit pas effacer l'histoire qui s'est déroulée entre ces murs », a-t-elle martelé. Avant de réclamer l'érection d'une stèle pour préserver la mémoire nationale.

« Cette stèle ne serait dirigée contre personne. Elle aurait pour seule vocation de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux générations futures ce qui s'est passé en ce lieu. Nous ne demandons pas que ce stade demeure prisonnier de la tragédie. Nous demandons, au contraire, que l'on puisse célébrer le sport, la jeunesse et la vie sans effacer ceux qui ont perdu la leur. Voilà aussi ce que signifie la réparation...

Notre combat depuis 17 ans n'est pas un combat de vengeance. C'est un combat pour la vérité, un combat pour la justice, un combat pour la réparation et, surtout, un combat pour que jamais de tels événements ne se reproduisent. À toutes les victimes du 28 septembre 2009, nous renouvelons aujourd'hui notre engagement, nous ne vous oublierons pas », dira en conférence de presse Mme Asmaou Diallo, présidente de l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre (AVIPA).

Sadjo



places sont nécessaires. Où iront les autres ? Ils ne pourront rien regarder.

Le message aujourd'hui, pour que ces personnes le comprennent, c'est qu'il existe plusieurs façons de soutenir les nationaux. Ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir 100 000, 200 000 ou même 200 000 francs, tout le monde ne pourra pas entrer.

Nous soutenons le Syli national parce que c'est notre fierté nationale.

L'Aigleinfos: Et cet argent, où va-t-il aller ?

André Camara: Dans les caisses de l'État.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur André Camara, Directeur national des sports et des activités physiques !

André Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Match Guinée-Kenya

Grincement de dents autour du prix des billets



Le retour du Syli national à domicile ne fait pas que des heureux.

La billetterie enflamme les débats.

Le directeur national des sports et des activités physiques a expliqué les raisons de ces fixations de prix.

L'Aigleinfos: Nous sommes à quelques jours de la rencontre qui se tiendra au stade du 28 septembre entre la Guinée et le Kenya. Aujourd'hui, les prix des billets sont fixés entre 100 000 et

2 000 000 de francs. Les citoyens lambda, notamment ceux de Conakry, se plaignent de ces prix et demandent une réduction. À votre niveau, qu'est-ce qui a prévalu dans la fixation de ces prix ?

André Camara: Eh bien, tout d'abord, nous devons dire au peuple de Guinée que la compétition qui se tient appartient à la CAF. Et l'interlocuteur de la CAF c'est la Fédération guinéenne de football. Ils se sont entendus avant de fixer les prix.

Avant, et aujourd'hui, ce n'est pas la même chose. L'État a beaucoup investi, des milliards. Aujourd'hui, les journalistes disent que les ministres ont détourné des milliards. Ce sont beaucoup de milliards qui ont été investis pour réaliser ce bijou.

L'investissement dans le football en Guinée, lorsqu'on investit, cela n'apporte rien. Nous n'avons pas joué en Guinée depuis cinq ans. Beaucoup de Guinéens veulent aller au stade. Si nous disons que le stade c'est à 50

à 100.000 gnf demain le stade ne sera pas homologué. C'est pourquoi, au début je ne parle pas de l'avenir mais au début, nous voulions fixer un prix pour que le stade puisse être homologué. C'est la raison fondamentale.

L'Aigleinfos: Avez-vous pensé aux citoyens lambda, qui sont nos premiers supporters ?

André Camara : Dans le football, nous pensons que tous les supporters en valent la peine. Tous les Guinéens en valent la peine. Si nous aimons l'équipe nationale, nous devons contribuer pour l'équipe nationale. Donner 100 000 francs pour que l'équipe nationale puisse se qualifier, ce n'est pas grand. Parfois on dépense 200 000 francs pour s'habiller. Je ne pense pas que les prix vont baisser. Peut-être que cela ira jusqu'au prix le plus élevé, mais cela ne descendra.

L'Aigleinfos: Avez-vous pensé aux revenus des petits Guinéens ? Voulez-vous casser le rythme, l'enthousiasme ? Est-ce l'idée ?

André Camara: Nous avons tous vu la CAN en Côte d'Ivoire. Il y a également des citoyens lambda en Côte d'Ivoire, où le billet le moins cher coûte 20 000 francs CFA. 20 000 FRANCS CFA ce n'est pas comparable à notre argent. Mais les gens sont allés au stade.

Il faut que les Guinéens s'habituent et comprennent que le football c'est du business. Sans les moyens, il n'y a pas de sports.

L'Aigleinfos: Avez-vous une pensée pour ceux qui ne pourront pas aller au stade ?

André Camara: Le match doit être retransmis en direct. Nous demandons à l'État d'envoyer le courant pour que nous puissions le regarder.

Le ministre se bat pour mettre en place des écrans géants afin que les personnes qui ne viendront pas au stade puissent regarder le match.

Même si le stade a une capacité de 50 000 places, la CAF a dit que 14 000

L'An 68 de la Guinée

Le Bloc Libéral se prononce

La République de Guinée célèbre ce vendredi, 02 octobre 2026, le 68^e anniversaire de son accession à l'indépendance. À l'occasion de cette date historique, le Bloc Libéral (BL) a rendu public, mercredi 30 septembre, une déclaration à son siège de Wareah, dans la commune de Lambanyi. Face à la presse, le président du parti, Oumar Sanoh, a rendu hommage aux pionniers de l'indépendance tout en formulant plusieurs recommandations sur la situation du pays.



Dans sa déclaration, Oumar Sanoh a d'abord placé la fête nationale sous le signe de la mémoire. « Cette date est d'abord celle de la mémoire. Nous rendons hommage à celles et ceux qui ont consacré leur courage, leur énergie et parfois leur vie à la conquête de notre liberté », a-t-il déclaré.

Le président du BL a notamment cité Jeanne-Martin Cissé, Fodéba Keïta, Saïfoulaye Diallo et Ahmed Sékou Touré, premier président de la République, parmi les figures auxquelles le parti rend hommage.

Au-delà de la commémoration, Oumar Sanoh estime que les 68

années d'indépendance doivent également conduire à une réflexion sur les acquis du pays. « Soixante-huit ans après, une question demeure : qu'avons-nous fait de cette liberté ? », s'est-il interrogé. Selon lui, l'indépendance ne doit pas être limitée à la souveraineté de l'État sur son territoire et ses ressources. Elle doit également se traduire, dit-il, par « la liberté des citoyens, leur sécurité, leur dignité, la justice, la solidité des institutions et les possibilités réelles de vivre mieux ».

Le BL demande la vérité sur plusieurs drames

Dans sa déclaration, le Bloc Libéral a également abordé plusieurs dossiers liés à des drames et à des victimes. Le parti demande notamment la poursuite des investigations sur les personnes disparues et l'identification des victimes. Oumar Sanoh a aussi évoqué l'éboulement de la décharge de Dar-es-Salam, qui, selon son discours, a fait 35 morts et plusieurs blessés. Pour le président du BL, ce drame doit conduire à des mesures concrètes en matière de gestion des déchets, de prévention des catastrophes, d'alerte et de secours.

Le parti a également demandé que toute la lumière soit faite sur la découverte de six corps non identifiés à Sabakhouré, ainsi que sur le drame survenu au stade de N'Zérékoré le 1er décembre 2024. Concernant les événements du 28 septembre 2009, Oumar Sanoh estime que la justice doit être suivie de la réparation. « L'indemnisation des victimes doit être conduite à son terme, avec célérité, équité et transparence », a-t-il déclaré.

Dialogue politique et État de droit

Le président du BL a par ailleurs appelé à faire de l'apaisement une

priorité nationale. Il plaide pour un dialogue politique qu'il souhaite « sincère, inclusif, structuré et orienté vers des résultats ». Oumar Sanoh estime que les questions institutionnelles, électorales, judiciaires, économiques et sociales doivent pouvoir être abordées dans ce cadre.

Sur la justice, il a insisté sur la nécessité de préserver son indépendance et son accessibilité. « Il n'y a pas d'État de droit sans justice indépendante et accessible à tous », a-t-il affirmé.

Le BL appelle également au respect des droits et libertés, notamment dans le traitement des personnes détenues dans des affaires à connotation politique, dans le strict respect de la Constitution et des lois.

Sécurité routière et développement économique

Autre préoccupation soulevée par le parti : la sécurité routière. Évoquant plusieurs accidents récents, Oumar Sanoh estime que la sécurité routière doit devenir « une véritable politique publique ». Il cite notamment le contrôle technique des véhicules, la régulation des transports interurbains, la formation des conducteurs, l'amélioration de la signalisation, l'éclairage des axes dangereux et l'entretien des routes parmi les mesures à renforcer.

Sur le plan économique, le président

du BL a évoqué les perspectives liées aux ressources naturelles et au plan Simandou 2040. Il estime toutefois que l'exploitation des ressources doit se traduire par des bénéfices concrets pour les populations.

« La richesse de notre sous-sol ne peut durablement coexister avec la pauvreté de nos populations », a-t-il déclaré, appelant notamment à investir dans la jeunesse, l'emploi, la formation, les infrastructures et la transformation locale des matières premières.

À l'occasion de la fête nationale, le Bloc Libéral a finalement soumis quatre priorités aux autorités : le renforcement des institutions et l'ouverture d'un dialogue politique inclusif, la poursuite des investigations sur les disparitions et l'indemnisation des victimes du 28 septembre 2009, le renforcement de la sécurité routière et de la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'une plus grande transparence dans les grands projets et davantage d'investissements dans la jeunesse, l'emploi et la formation.

Pour Oumar Sanoh, l'indépendance ne doit pas être considérée comme un simple anniversaire. « Notre indépendance ne doit pas rester une date sur le calendrier. Elle doit être un projet permanent », a-t-il conclu.

Samuel Demba. D

Dar-es-Salam

Fin de l'hébergement, les victimes reçoivent 21 millions par famille

Les victimes de l'éboulement survenu à Dar-es-Salam et Hamdallaye 1 vont progressivement retrouver une vie normale. Après 36 jours passés dans les centres d'hébergement de Dixinn et de Bellevue, les sinistrés ont bénéficié d'une remise symbolique d'aide financière de la part du gouvernement afin de leur permettre de faire face à leurs besoins.



Cette nouvelle étape est accompagnée d'un appui financier de 21 millions de francs guinéens par chef de famille, destiné à permettre aux familles de se reloger et marquant ainsi la fin de leur période d'hébergement.

Une cérémonie de remise s'est tenue à l'école primaire de Dixinn.

Le directeur général de l'ANGUCH a rappelé que le gouvernement avait pris ses responsabilités dès les premiers jours en hébergeant temporairement près de 2 000 personnes issues des concessions démolies dans les quartiers de Dar-es-Salam et de Hamdallaye 1.

« Dès le premier jour, toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour assurer une prise en charge digne de ces sinistrés. Chaque chef de famille

bénéficiera d'une enveloppe totale de 21 millions de francs guinéens versée en deux tranches », a annoncé Lancei Touré.

Pour ce départ, une première tranche de 10 millions de francs guinéens est remise aux familles concernées. La seconde, d'un montant de 11 millions, doit être versée dans les dix jours suivants. Cette aide doit permettre aux familles de couvrir leurs frais de logement pendant six mois.

« Ces montants correspondent à 6 mois de loyer calculés sur la base de 3 500 000 francs guinéens multipliés par 6 », a précisé le directeur général de l'ANGUCH.

Durant leur séjour dans les deux centres, les sinistrés ont bénéficié d'un suivi médical régulier. « Nous avons enregistré 2 accou-

chements, réalisé 1 271 consultations médicales et référé 48 cas au CMC de la Minière, 6 cas à l'hôpital Donka et 2 cas au centre de santé Maciré. Nous avons actuellement 19 femmes enceintes qui se trouvent sur les deux sites », a également précisé Lancei Touré.

Sur le plan du recensement, l'ANGUCH indique avoir enregistré 115 concessionnaires et 511 locataires à Dar-es-Salam, ainsi que 31 concessionnaires et 130 locataires à Hamdallaye 1, auxquels s'ajoutent une dizaine de cas en cours de règlement auprès de la gendarmerie.

Ce processus intervient à l'approche de l'ouverture des classes prévue le 05 octobre 2026. Le départ des sinistrés permettrait aux établissements scolaires qui ont servi de centres d'accueil de retrouver leur vocation.

« Dès que les écoles qui ont accueilli les sinistrés auront été libérées, nous procéderons à leur remise en état », a assuré le directeur général de l'ANGUCH.

Prenant la parole au nom des sinistrés, Issiaga Conté a d'abord exprimé leur reconnaissance envers les autorités et les ser-

vices mobilisés depuis le drame. « Depuis l'éboulement de la décharge de Dar-es-Salam, notre président et les membres du gouvernement nous ont envoyé l'ANGUCH pour s'occuper de nous. De là, ils nous ont hébergés, nourris, soignés. Nous en remercions Madame Camara Djenabou Touré pour tout son accompagnement, avec l'ANGUCH, le ministère de la Sécurité qui nous a protégés, nous vous disons merci. »

Mais la sortie des centres fait naître une nouvelle inquiétude chez les familles, notamment concernant leur relogement et la réinsertion scolaire des enfants.

« Nous savons que nous devons libérer l'école où nous sommes depuis le drame. Nous devons partir, mais que les autorités sachent que nous n'avons pas là où aller. Peut-être que nos enfants n'étudieront pas cette année puisque nous n'avons pas où rester », a-t-il déclaré.

La ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Djenabou Touré, a salué la mobilisation des différents départements ministériels mais aussi la solidarité du peuple face à ce drame.

« Sous le leadership du Président de la République, Chef de l'État, le Général Mamadi Doumbouya, ça a été un travail collégial pour que les services techniques, dès

que le drame est intervenu, se soient mis ensemble pour secourir les populations sinistrées de Dar-es-Salam. C'était les instructions données par la haute autorité. Nous sommes des ministres au service de la population. Nous avons travaillé en sorte que les vies soient épargnées et les personnes décédées pour lesquelles nous avons tout à l'heure observé une minute de silence soient aussi dignement enterrées avec les honneurs, même quand c'était nos frères et sœurs de la Sierra Leone. » a-t-elle déclaré.

La prière désormais des victimes, est de retrouver un logement stable et permettre aux enfants de reprendre le chemin de l'école.

« Nous quittons les lieux aujourd'hui avec cette assistance financière du gouvernement. Cela ne compense pas la perte de nos maisons, mais ce montant va nous permettre de louer un logement en attendant que le Président Mamadi Doumbouya trouve une solution durable à notre situation. Nous le remercions pour les efforts consentis », a témoigné un bénéficiaire.

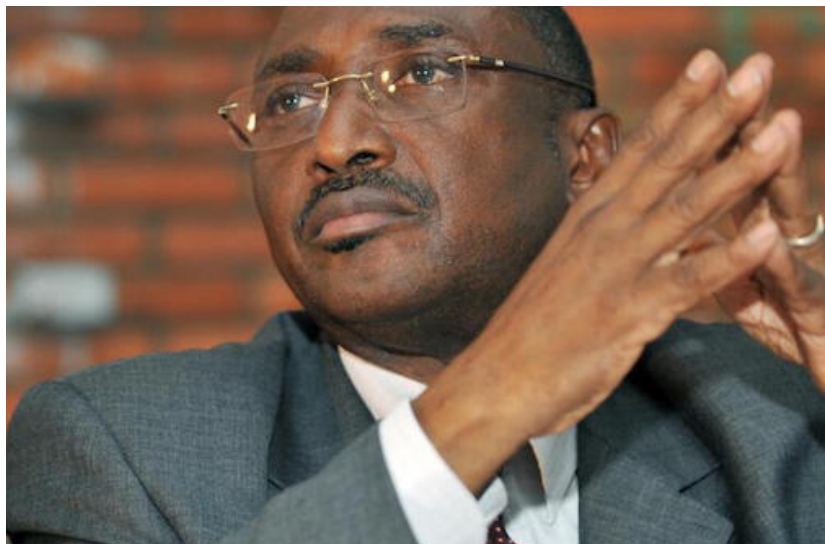
Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos.
c'est lire la vérité
et la vertu

Nécrologie

Sidya Touré s'est éteint, la Guinée en deuil

La Guinée est en deuil depuis l'annonce, vendredi 24 septembre 2026, du décès de Sidya Touré, ancien Premier ministre et président de l'Union des Forces Républicaines (UFR). Le décès est survenu à Paris, où il s'était rendu pour des raisons médicales.



Homme d'État et technocrate, Sidya Touré avait passé une partie de ses dernières années en Côte d'Ivoire, son pays d'accueil, après s'être éloigné de la Guinée dans un contexte politique marqué par son départ du pays.

À Conakry, famille biologique et politique, proches, amis et collaborateurs se relaient à la maison mortuaire de Hamdallaye pour rendre hommage à l'ancien Premier ministre.

Parmi eux, Fodé Baldé, responsable de la communication de l'UFR, qui décrit Sidya Touré comme bien plus qu'un responsable politique.

« Le président Sidya Touré n'était pas seulement un homme politique, pour moi c'était un père. Pour ceux

qui connaissaient nos liens, aujourd'hui peut-être je vais le révéler. C'est à cause de lui que je suis rentré en Guinée. Et depuis que je suis arrivé en Guinée, je suis à son service. Jusqu'à maintenant », a-t-il témoigné.

Fodé Baldé rappelle également les qualités de technocrate et d'économiste de l'ancien Premier ministre.

« C'est une perte immense parce que je me rappelle une fois, nous étions en réunion avec l'ancien président Laurent Gbagbo qui a dit ceci : "Sidya, ça va ? Est-ce que tu as fini de traiter la dette extérieure de la Côte d'Ivoire ?" C'est-à-dire qu'il était connu comme étant un grand économiste. Un monsieur qui se prononçait sur toutes les questions économiques

à travers l'Afrique », a-t-il raconté.

Pour lui, la disparition de Sidya Touré représente également la perte d'un mentor.

« Moi, je perds une école. Chaque fois que tu avais l'opportunité de parler avec lui, tu apprenais quelque chose de nouveau. Chaque fois, tu te disais : attention, donc je n'ai rien appris pendant tout le temps que j'ai fait, parce que tu apprenais toujours quelque chose de nouveau. Il te donnait des cours au fur et à mesure. Vraiment, moi je retiens de beaux souvenirs de l'homme », a-t-il ajouté.

Fodé Baldé revient également sur plusieurs épisodes vécus aux côtés de Sidya Touré, notamment durant la période électorale de 2020.

« À l'heure des élections présidentielles de 2020, auxquelles nous n'avons pas participé, on avait demandé de sortir. Nous étions sur le point de partir à Abidjan et on a été empêchés de sortir du territoire. Je me rappelle, j'étais juste derrière lui. Il tourne, il me regarde et il m'a dit : "Toi au moins, il fallait partir, il fallait me laisser ici." J'ai dit : "Non, non Président, on reste ensemble." »

Ce membre du parti UFR évoque également un épisode au cours duquel, selon son témoignage,

Sidya Touré avait demandé aux jeunes mobilisés autour de sa résidence de rentrer chez eux.

« Lorsqu'on a voulu exproprier sa résidence, tous les jeunes de l'UFR étaient mobilisés au siège et étaient déterminés à mourir. Il est sorti à 19 heures et m'a dit : "Venez ici." Nous étions très déterminés. Il m'a dit : "Je vous demande tous de rentrer chez vous. Je ne veux pas qu'un Guinéen perde la vie à cause d'un bien qui m'appartient" », a-t-il déclaré.

Le gouvernement présente ses condoléances

La disparition de Sidya Touré a également suscité une réaction des autorités guinéennes. Le Premier ministre Amadou Oury Bah, à la tête d'une délégation, s'est rendu à la maison mortuaire de Hamdallaye pour présenter les condoléances du président de la République, Mamadi Doumbouya, et assurer la famille du soutien de l'État.

À son arrivée, le chef du gouvernement a indiqué que le Palais Mohammed V suivait la situation depuis l'annonce du décès et était en contact avec les proches du défunt.

« Depuis l'annonce de la disparition, nous sommes restés en contact avec l'entourage du président Sidya Touré, notamment son fils aîné, et hier encore avec son épouse », a déclaré Amadou Oury Bah.

Le Premier ministre a également

abordé la question du lieu d'inhumation. Il a assuré que la décision de la famille serait respectée, tout en indiquant que les autorités souhaitaient que l'ancien Premier ministre repose en Guinée.

« Sidya Touré est un citoyen guinéen et un ancien Premier ministre de la République. À ce titre, nous nous plierons à la volonté de sa famille pour ce qui est du lieu d'inhumation. La République reste cependant à l'écoute et disponible. Notre souhait le plus profond est que celui qui a nourri l'ambition de présider aux destinées de la Guinée repose sur la terre de Guinée. Mais nous attendons sereinement la décision finale de la famille », a-t-il déclaré.

Amadou Oury Bah a également expliqué avoir voulu se rendre rapidement auprès de la famille afin d'éviter toute interprétation autour du silence des autorités.

« J'ai tenu à venir sans tarder au nom du président de la République pour présenter nos sincères condoléances et éviter que notre silence ne soit mal interprété », a-t-il indiqué.

Malgré le souhait exprimé par les autorités guinéennes, Sidya Touré sera finalement inhumé en Côte d'Ivoire, son pays d'accueil.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Comment l'AGEPI est devenue le mirage des profiteurs de la subvention

Le cri d'alarme d'un trentenaire de la presse écrite



À l'heure où la République de Guinée, sous l'impulsion de ses autorités et de sa boussole judiciaire, tente de solder les comptes d'une décennie de gabegie, de corruption et d'impunité, un abcès refuse obstinément de se résorber dans le secteur des médias : celui de la presse écrite.

Plus qu'une simple crise associative, ce que traverse l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) est le symptôme d'une déliquescence morale orchestrée par des clans mafieux et, plus grave encore, protégée par ceux-là mêmes qui ont la charge régaliennne de réguler le secteur.

Comment se taire quand le silence complice devient un crime contre l'avenir ? Comment accepter que des décennies de sacerdoce — passées de la rédaction aux Kords, de la distribution aux bouclages exténuants — soient piétinées par des aventuriers de la dernière heure dont la seule boussole est l'odeur de l'argent public ? Cet article d'investigation se veut un réquisitoire implacable, un appel solennel adressé au peuple souverain de Guinée et aux plus hautes autorités du pays pour démasquer l'imposture qui gangrène la presse écrite.

I. Anatomie d'un pillage : Quand Aminata et Soumah ont mis l'AGEPI à genoux Pour comprendre l'état de délabrement actuel de l'AGEPI, il faut regarder dans le rétroviseur de ces trois dernières années de gestion calamiteuse sous la coupe de l'ancienne équipe dirigée par Aminata et le sieur

Soumah. Loin d'œuvrer pour le renforcement des entreprises de presse, ce tandem a transformé l'association en une caisse noire personnelle. Les faits sont têtus et documentés : **•Le pillage des cotisations et des fonds spéciaux :** Les cotisations prélevées à la source sur les membres, censées faire vivre l'association et garantir le salaire de la secrétaire administrative, ont été méthodiquement détournées. Les enveloppes liées au recensement PN-RAVEC, aux fonds référendaires et à la présidentielle ont été captées en catimini, dilapidées pour financer un clan au détriment des éditeurs. **•La magouille des critères de parution :** Avant l'arrivée de cette équipe et l'aménagement des textes sur mesure lors des assemblées générales de 2022, ni Aminata ni Soumah n'auraient pu prétendre toucher la moindre subvention. Pour l'exercice 2022 (sur un pactole de plus de 762 millions de GNF), des règles ont été sabordées : le seuil des hebdomadaires est passé de 50% à 40%, et celui des bimensuels a été abaissé à 66,66% — une modification taillée sur mesure pour sauver l'organe Le Renard de Soumah, tout juste crédité de 16 parutions sur 24. Quand on pille les caisses, qu'on laisse l'association crouler sous les arriérés de loyers et que l'on manipule les textes pour s'accaparer les aides de l'État, la destitution et la justice sont la seule issue. C'est pour rompre avec ce cycle infernal qu'un congrès extraordinaire a plébiscité, le 29 novembre 2025, la nouvelle équipe dirigée par Mamadou Aliou Diakité.

II. Le complot de la HAC et de la Maison de la Presse : Offrir une porte de sortie aux fossoyeurs

Là où l'histoire prend une tournure scandaleuse, c'est lorsqu'une institution de la République se mue en bouclier pour des gestionnaires indélébiles. Malgré des mois de procédures judiciaires ayant accouché de décisions de justice claires confirmant la légitimité du bureau actuel, la Haute Autorité de la Communication (HAC), sous la férule de Boubacar Yacine Diallo, et la direction de la Maison de la Presse, sous celle de Hassane Kaba, ont choisi de piétiner l'État de droit.

Au lieu de faire observer le droit et de respecter la chose jugée, le président de la HAC a orchestré une mascarade :

1.La convocation-piège : Sous un faux prétexte d'échange, il a tenté d'imposer une fusion ubuesque, proposant au président légitime de se contenter d'un strapontin de vice-président face à l'ancien clan évincé.

2.L'enfantement d'un syndicat fantôme : Joignant l'acte à la provocation, la HAC a mis sa propre salle de conférences à disposition le 24 septembre 2026 pour accoucher d'une officine illégale baptisée « **AGEPI-Renouveau** », allant jusqu'à menacer de représailles et de chantage sur la publication des listes de subventions ceux qui oseraient dénoncer ces dérives.

III. L'AGEPI transformée en syndicat d'imposteurs : 17 coquilles vides contre la substance journalistique

Aujourd'hui, il faut avoir le courage de nommer les choses : l'AGEPI, sous la coupe de cette infiltration téléguisée, n'est plus une association d'éditeurs de presse, mais un syndicat d'im-

posteurs autoproclamés journalistes.

Les soi-disant 17 organes de l'« **AGEPI-Renouveau** » affichent un bilan effarant : **•Zéro rédaction, zéro personnel, zéro contenu original.** La quasi-totalité de ces structures n'existent que sur le papier, leur point de ralliement et de vente n'étant autre que les couloirs de la HAC.

•Le règne du "copier-coller" : Le paroxysme du ridicule a été atteint lorsque le président de la HAC a lui-même brandi deux journaux distincts appartenant au même Soumah, affichant strictement le même contenu !

•L'éviction des vrais bâtisseurs : Pendant que les géants de la presse écrite — le Groupe L'Indépendant (avec ses multiples titres), le Groupe Lynx (Le Lynx, La Lance) ou encore le journal Le Populaire — se battent pour produire de l'information crédible, on assiste à la sanctuarisation de la paresse. Le président de la HAC, en ancien gestionnaire d'un journal (L'Enquêteur) qu'il a lui-même mené à la tombe faute de contenu fiable et par excès de dépenses, semble nourrir une haine tenace contre le format papier. Son obsession depuis fin 2023 : plafonner la subvention de la presse écrite au niveau de celle d'une seule radio, assassinant ainsi méthodiquement le secteur.

IV. La relève étouffée et le cri de l'expérience : "Sommes-nous des journalistes ?"

Quand on ose demander à un acteur qui a consacré plus de trente ans de sa vie — de 7 heures du matin à 4 heures du matin, de la rédaction aux kord, du calque du directeur de publication à la traque des articles de haine et de médiocrité — : « Êtes-vous journaliste ? », on mesure le degré absolu de cynisme et de déconnexion de ces technocrates de l'audiovisuel.

Pourtant, la Guinée regorge de jeunes talents dignes de la relève, des passionnés qui méritent d'être encadrés, à l'image de la jeune femme Amina Bow Camara : Eco Finance, qui a eu le courage d'investir dans ce secteur pourri, ou de l'expérimenté Ciré Diallo: Groupe Lynx. Mais ces pépites sont craintes, étouffées et grugées par un système clientéliste où des individus sortis de nulle part s'autoproclament patrons de presse uniquement pour toucher la subvention malhonnête.

Pendant que les patrons de presse de pays frères comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina... s'en sortent dignement, incarnant l'excellence de l'Afrique francophone grâce à un vrai travail de fond, en Guinée, un "patron de presse" autoproclamé se greffe aux institutions pour nourrir ses ambitions personnelles ou financer sa station radio en ruine.

Conclusion : La loi et le papier nous départageront

Il n'y a pas de sadisme dans notre démarche, mais un impératif de patriotisme, d'éthique et de déontologie. Nous avons tout tenté : prôner le sérieux, appeler à l'union pour bâtir des entreprises de presse aux standards professionnels minimaux. En pure perte face à des marchands d'illusions protégés par des parrains en mal de légitimité.

Mais qu'on se le tienne pour dit : la loi, les archives, les décisions de justice et, par-dessus tout, le contenu de nos journaux nous départageront. Le peuple souverain de Guinée saura reconnaître les bâtisseurs des imposteurs. La presse écrite indépendante ne mourra pas dans le silence des agences de complot.

Mamadou Aliou Diakité, Président de l'AGEPI

Sidya prend sa retraite avant d'avoir écrit le dernier chapitre de son livre

Sidya Touré s'en est allé, lui aussi, à son tour... Hélas ! « Qu'est-ce que l'homme ? Un jonc qui tremble au moindre vent ; une ombre qui repasse ; un souffle qui s'éteint », écrivait déjà l'immense Victor Hugo.



Décidément, l'arithmétique macabre de la Faucheuse ne semble pas vouloir s'arrêter de sitôt. Après Hadja Andrée Touré, Souleymane Diallo, Rachid Ndiaye, Amirou Barry... récemment mon frère bien-aimé Abdoulaye Top Sylla ainsi que bien d'autres, elle poursuit inexorablement son funeste décompte parmi celles et ceux qui auront joué les premiers rôles et occupé le devant de la scène nationale, au cours de cette année devenue, pour beaucoup et à juste raison, l'année de toutes les morts.

Depuis son lit de malade, tard dans la nuit de ce vendredi 25 septembre courant, tristement célèbre désormais, dans un hôpital parisien et dans l'intimité silencieuse de sa convalescence, Sidya Touré aura finalement fait le terrible choix de tourner définitivement le dos à la scène publique, d'adresser de lointains adieux à son pays qu'il aimait tant et, dans un ultime rendez-vous avec le destin, de tromper la vie, tout simplement. Même si la sentence de la mort est irrévocable, l'expérience éternelle nous enseigne qu'on ne s'y prépare pas et qu'on ne s'habitue surtout presque jamais. À chaque disparition, nous sommes saisis par la même stupeur, la même incrédulité, comme si un autre destin était possible pour l'Homme que de devoir finir par mou-

rir un jour ou l'autre après une courte, moyenne ou longue odyssée dans ce monde interminable et infini, préparé ou non, mais assurément jamais prêt. Parfois, nous nous surprenons même à douter de la mort, particulièrement de proches qui ont marqué nos vies ou de personnalités qui ont marqué leur époque, leur société, leur pays. Comme si pour eux, un autre destin pouvait être encore possible, une autre issue trouvée pour tromper les desseins de ce mystère infiniment redoutable. Pourtant, déiste ou athée, croyant ou non-croyant, nous finissons tous par accepter cette triste vérité, aussi vieille que l'humain : devant la mort, aucune grandeur ne tient, aucun pouvoir, aucune richesse et aucun titre ne protège.

Et depuis ce petit matin, à juste titre, l'opinion se fait l'écho de la disparition de l'ancien Premier ministre. Les hommages affluent de partout, unanimes, pour saluer sa mémoire, à la dimension de ce qu'il aura incarné ici et ailleurs, de ce qu'auront été ses combats, ses engagements, ses espérances, mais aussi et surtout, de ce que fut son parcours au service de l'État et de la Nation. Hélas ! En quittant la scène qu'il aura contribué à animer pendant ces trois dernières décennies, avec ses luttes inachevées et des rêves certainement inassouvis, il s'en va sans

doute avec cet amer goût d'inachevé. D'ailleurs, la vie est un livre toujours interrompu, un projet qu'on ne finit jamais de réaliser.

Pour ma part, avoir croisé le chemin de l'homme, l'avoir côtoyé au cours de ces dernières décennies, avoir eu le privilège de collaborer avec lui, mais aussi de partager avec lui des idées, des convictions et parfois des combats, rend cette disparition encore plus personnelle, plus douloureuse. C'est donc avec une immense peine dans l'âme — que le sentiment de la perte d'un être cher nous fait éprouver si souvent — que je m'incline, à mon corps défendant, en ces instants émouvants, devant sa mémoire au moment de lui rendre cet hommage.

Et au moment où vient le triste temps des adieux, je voudrais à mon humble niveau égrener quelques souvenirs afin de fixer dans la mémoire collective les faits et gestes de l'homme, pour que l'opinion s'en souvienne et que l'histoire fasse son témoignage, un jour.

Alors, nous sommes en 1994, je publiais à l'époque, dans les colonnes de notre groupe de presse, L'Indépendant-Le Démocrate, un éditorial intitulé : « La Guinée des occasions perdues ». J'y entreprenais d'interroger ces nombreux rendez-vous manqués que l'histoire moderne de notre pays semblait avoir accumulés, autant d'occasions perdues qui, si elles avaient été saisies, auraient peut-être permis d'accélérer le développement de notre pays et d'offrir un autre destin aux populations. Quelque temps après la parution du texte, Sidya Touré m'écrivit, à ma grande surprise depuis Abidjan, en Côte d'Ivoire, où il se trouvait alors — le journal y connaissait en ces années de démocratisation un écho particulier. Il m'écrivit pour partager mes réflexions, mes déceptions et surtout mes espérances. Depuis, nous n'avons plus perdu contact. Nommé Premier ministre quelques mois plus tard et désireux de s'entourer d'une nouvelle génération de

cadres jeunes, compétents et animés du désir de servir leur pays, il me fit alors l'honneur et le bonheur de me proposer de rejoindre le cabinet de la Primature en qualité de conseiller économique. Cette nouvelle marque de confiance ouvrait, pour nous, les pages de l'action, après les années d'observation, de dialogue et de partage d'idées. Le travail accompli à l'époque fut parmi les plus salués de l'histoire sociopolitique et économique de notre pays, et permit, au sortir des douloureux événements des 2 et 3 février 1996, de poser les jalons d'une sortie de crise, de nettoyer les écuries d'Augias, de redresser la situation économique et de permettre la fameuse électrification de la capitale et de sa périphérie. Dans l'Opposition Républicaine, nos chemins se sont de nouveau croisés après s'être séparés avec la fin de l'aventure de la Primature — arrivée beaucoup trop tôt pour le pays —, cette fois sur les voies et places publiques, dans le tumulte des manifestations politiques, avec les longues et difficiles journées de marches pacifiques et de villes mortes, de meetings et de conférences de presse, de dialogues et de concertations, bref, dans des débats et combats politiques. Nous partagions alors des visions et des convictions au nom d'une certaine idée de la Guinée, avec la volonté chevillée au corps de contribuer à changer le cours de l'histoire et le destin de notre pays pour offrir aux populations de meilleures conditions de vie.

À bien des égards, Sidya et moi-même étions sur la même longueur d'onde. Cette proximité de vues nous avait davantage rendus complices. Ainsi, lorsque, au sein du groupe, survenaient des moments de désaccords ou de divergences inhérents à tout rassemblement humain, je réus-

sisais, chaque fois que j'offrais mes bons offices à la conciliation, à lui arracher un accord, un consensus. Et dans le débat politique, au cœur des joutes électorales ou dans ces moments privilégiés où la parole publique se déploie dans les colonnes d'un journal, sur les ondes d'une radio ou encore sur les plateaux d'une télévision, il aura été de tous les combats et sur tous les théâtres pour défendre, toujours envers et contre tous, ses idées originales et ses convictions fortes pour la Guinée, pour les Guinéens et pour le meilleur devenir de leur destin.

Désormais, Sidya prend sa retraite avant d'avoir écrit le dernier chapitre de son livre ; il ne franchira plus la dernière marche pour ouvrir les portes de la plus haute charge de l'État qu'il caressait le rêve d'exercer. L'Homme propose, Dieu dispose. La vie s'impose, dira-t-on. Il appartient dorénavant à l'histoire d'achever la dernière symphonie de la Guinée de Sidya, pour la postérité, pour servir de leçons aux générations à venir qui hériteront de l'immense et éprouvant devoir de sacrifier leur vie à servir la Guinée. En tout cas, le reste n'est plus !

À sa famille et à ses proches, dont je partage l'immense peine, à l'État qui perd l'un de ses plus grands serviteurs et au peuple de Guinée qui perd l'un de ses plus brillants fils, j'adresse une pensée émue ! Va en paix, Monsieur le Premier ministre et cher grand frère, que la terre bénie de tes ancêtres, que tu as chérie et servie avec dévouement et loyauté, te soit légère pour ton repos éternel.

Aboubacar SYLLA
Président de l'UFC

Sadjo

Conakry

La gouverneure M'Mahawa Sylla parle de son parcours

A la faveur d'un panel organisé mardi 29 septembre 2026, la Gouverneure de la ville de Conakry, générale à la retraite M'Mahawa Sylla, a partagé son expérience avec des jeunes.



Parlant de son recrutement au sein de l'armée, M'Mahawa Sylla a dit ceci : « Après mes études, alors que nous étions sur le marché de l'emploi, l'armée a pris le pouvoir. À cette époque, le ministère en charge de la Jeunesse avait engagé une réforme, et l'armée avait mis en place une association sportive. Il fallait constituer des équipes dans plusieurs disciplines. C'est ainsi que des recruteurs sont venus au stade du 28 Septembre, où nous nous entraînions, pour sélectionner des jeunes. C'est comme cela que je me suis retrouvée dans l'armée »

Et d'ajouter : « Je voudrais dire aux jeunes de toujours saisir la première occasion qui se présente. L'Homme ne fait que suivre son destin, et ce que Dieu a prescrit pour chacun finit par se réaliser. Une fois engagée, j'ai d'abord été affectée à la Marine nationale. Mais au bout de cinq ans d'inactivité relative, j'ai demandé mon transfert vers l'armée de Terre, où l'action était plus intense. C'est là que j'ai rejoint le corps des Transmissions en tant qu'opératrice radio »

L'actuelle gouverneure de la ville de Conakry a par ailleurs fait cas de la rigueur de l'institution militaire en ces termes : « Quand on entre dans l'armée, chacun arrive avec ses aspirations. Pour ma part, je n'ai jamais rencontré une institution aussi bien organisée. Même après l'université, il faut accepter de recommencer au bas de l'échelle et de suivre le parcours de formation. C'est à chacun de décider s'il veut atteindre le sommet en gravissant les échelons »

Elle est également revenue sur les nombreuses formations qualifiantes qu'elle a eu à suivre aussi bien en Guinée qu'à l'étranger.

« J'ai débuté certaines formations ici avec des instructeurs français. Les meilleurs étaient ensuite retenus pour poursuivre leur cursus dans des pays partenaires comme le Maroc.

J'ai notamment réalisé mon CTE 2 en France. Plus tard, lors de la réouverture de l'École militaire interarmées après plusieurs années de fermeture, j'ai présenté le concours d'accès au grade d'officier. J'ai été la première et la seule femme de cette promotion de relance... Tout est parti d'une opportunité qu'il a fallu saisir au bon moment.

Faites ce que vous aimez et faites en sorte que votre travail se distingue. Une simple opportunité peut transformer parfois la trajectoire d'une vie », a témoigné M'Mahawa Sylla, gouverneure de la ville de Conakry.

Sadjo

Décès de Sidya Touré

L'hommage de Kabiné Komara à l'ancien Premier ministre guinéen

Sidya Touré, ancien Premier ministre guinéen et leader de l'UFR (parti dissous) est décédé le 25 septembre 2026 à Paris (France). Kabiné Komara ancien chef du gouvernement de transition CNDD, a tenu à rendre hommage à l'illustre disparu.



« L'annonce du décès de notre ancien Premier ministre Sidya Touré a déclenché une avalanche d'expressions de compassion et de témoignages poignants sur la carrière et le rôle politique de ce grand serviteur de l'État. Le fait que le Gouvernement ait publié un communiqué officiel vient donner une résonance plus juste à l'émotion de toute la Nation.

Pour ma part, mes relations avec M. Sidya remontent à l'année 1990, au moment où il était Directeur de cabinet à la Primature ivoirienne. Je revenais d'un séminaire organisé à Yamoussoukro, auquel j'avais été convié par le cabinet du Premier ministre Alasane Ouattara, lorsqu'il m'invita chez

lui. Il s'engagea à me soutenir, avec son ami Yomba Kandé, pour que je sois nommé Administrateur suppléant de la Banque africaine de développement (BAD), alors dirigée par M. Babacar Ndiaye. Ce qui fut fait. J'ai donc toujours gardé un devoir de gratitude envers lui. Mieux, j'ai continué à me servir de cette gratitude chaque fois que cela était nécessaire. Ainsi, lorsque je fus nommé Premier ministre par le Capitaine Moussa Camara, je m'appuyais sur sa grande expertise pour l'élaboration du programme d'urgence du pays en matière d'électricité. Plus récemment, je me permettais, avec une fraternelle franchise, de le solliciter à Abidjan, où il s'était

établi, pour qu'il prête une oreille attentive aux démarches du Premier ministre Bernard Goumou dans sa délicate mission de réunir les différents acteurs politiques autour d'un dialogue fécond, susceptible de permettre une sortie consensuelle de la période de transition entamée depuis septembre 2021. Comme le reconnaissent tous les témoignages rendus sur le riche parcours du Premier ministre Sidya Touré, il fut un homme d'une grande compétence, qui avait espéré accéder à la magistrature suprême du pays pour y imprimer une marque à la hauteur de ses convictions.

En ce jour du 25 septembre 2026, il vient de tirer sa révérence, nous devançant tous vers là où nous finirons, tôt ou tard. En cette triste occasion, je présente mes condoléances les plus émues à sa famille, aux militants de son parti, l'UFR, à tous ceux qui l'ont côtoyé en Côte d'Ivoire et en Guinée, ainsi qu'au peuple guinéen tout entier. J'implore le Tout-Puissant et Miséricordieux Créateur de réserver à son âme une place de choix dans Son Paradis céleste. Amen », a réagi Kabiné, Komara, ancien Premier ministre de Guinée.

Sadjo

Des origines prophétiques aux crises contemporaines : État, foi et médiation en Afrique à l'épreuve de l'histoire (Par Salla Fanyi Camara)



Dans l'historiographie et l'analyse sociopolitique de l'Afrique contemporaine, l'espace cultuel, qu'il s'agisse de la mosquée ou de l'église, est trop souvent réduit à un simple lieu de dévotion ou, au mieux, à un relais passif des autorités publiques. Pourtant, une lecture rigoureuse et ancrée dans la longue durée démontre que les guides religieux ont été, et demeurent, de véritables architectes de la civilisation, des régulateurs institutionnels et des amortisseurs indispensables face aux soubresauts de l'histoire.

1- La matrice historique : Quand le spirituel fonde le temporel

Pour saisir la centralité de l'imam et du prêtre dans l'architecture sociale de nos nations, il est impératif de remonter aux fondements de l'expansion des monothéismes sur le continent. – Le modèle originel et l'expansion arabo-islamique : Dès la genèse de l'islam, le modèle prophétique à Médine a scellé l'imbrication du message spirituel et de l'organisation de la cité. En Afrique subsaharienne, l'islamisation ne s'est pas accomplie par la seule force des armes, mais par le magistère de l'écrit, du droit et de la diplomatie. Les lettrés, imams et marabouts ont structuré les grands empires (Ghana, Mali, Sokoto) en agissant comme chanciers, conseillers juridiques et gardiens d'un ordre éthique unificateur.

– L'impulsion occidentale et chrétienne : Des siècles plus tard, la pénétration des missions chrétiennes a reproduit une dynamique convergente, associant l'évangélisation à l'institutionnalisation de la modernité scolaire, sanitaire et administrative. Partout, la foi a fourni les grammaires morales et les structures organisationnelles qui ont préfiguré les États modernes.

2- La chaire comme interface : Entre transmission et désamorçage des crises

Dans des sociétés en transition ou confrontées à des mutations rapides, les autorités politiques ont naturellement cherché à s'appuyer sur la capillarité des réseaux religieux pour relayer l'information et asseoir la cohésion. Cependant, réduire cette fonction à une simple courroie de transmission ou à de l'inféodation politique serait une erreur d'analyse méthodologique. La proximité des guides religieux avec le pouvoir répond le plus souvent à un impératif supérieur : la préservation de la paix civile. Lorsque le tissu institutionnel se fissure et que les acteurs politiques s'enferment dans l'impasse, la chaire se mue en bouclier républicain. Les collèges et figures religieuses endossent alors le costume de médiateurs de la dernière chance, transformant la parole sacrée en un instrument de désescalade et d'apaisement des tensions identitaires ou électorales.

3- Le paradigme guinéen : Figures tutélaires et pluralité des méthodes

L'histoire politique de la Guinée offre un cas d'école saisissant de cette symbiose entre autorité morale et régulation de l'État. Pour comprendre la résilience de notre tissu national à travers ses crises successives, il convient d'analyser l'impact de figures majeures dont l'engagement a structuré notre conscience col-

lective, non sans souligner la diversité féconde de leurs méthodes.

L'éthique du dialogue politique : L'empreinte de Monseigneur Albert Gomez

Dans l'histoire des transitions et des processus de décrispation politique en Guinée, le rôle des dignitaires chrétiens a été déterminant. Comment ne pas honorer la mémoire de l'archevêque de l'Église anglicane, Monseigneur Albert Gomez (que la terre lui soit légère et que son âme repose en paix) ? Loin de se limiter aux seuls cercles interreligieux, il a exercé une magistrature morale de premier plan en assumant le rôle de médiateur principal du tout premier grand dialogue politique organisé dans le pays au tournant des années 2012-2013. Par sa rigueur, son entregent et son impartialité, il a su arracher les acteurs politiques à leurs radicalités pour les obliger à s'asseoir à la même table, posant ainsi les jalons d'une culture du compromis républicain.

La rigueur prophétique : La voix universelle du Cardinal Robert Sarah

Autre pilier incontournable de la conscience nationale, le Cardinal Robert Sarah incarne une autorité spirituelle d'envergure internationale dont l'attachement viscéral à la Guinée ne s'est jamais démenti. Sa parole publique, d'une exigence doctrinale et morale absolue, s'est dressée à travers le temps comme une vigie intransigeante. En portant un langage de vérité exigeant, qui n'a épargné ni les errements des populations ni les dérives des détenteurs du pouvoir temporel, il a rappelé avec constance que la dignité de la personne humaine et la justice sociale constituent les seuls fondements légitimes de l'exercice du pouvoir.

La subtilité de la tradition : Le magistère de l'Imam El Hadj Mohamed Saliou Camara

À côté de ces figures au verbe direct,

la tradition islamique déploie une autre grille de lecture et d'action politique, parfaitement illustrée par le parcours d'El Hadj Mohamed Saliou Camara, premier imam de la ville de Conakry. Figure tutélaire de long cours, il a traversé les régimes successifs en jouant un rôle pivot d'enseignant, de guide et de modèle. Si une frange de la jeunesse, éprise de ruptures immédiates, peine parfois à décoder son style, souvent jugé en décalage avec les attentes contestataires contemporaines, c'est que l'on méconnaît la subtilité inhérente à la culture politique musulmane traditionnelle. Dans cet univers, le conseil au prince obéit à une éthique de la discrétion, de la mesure et du respect institutionnel, visant à redresser ou à orienter le pouvoir sans jamais jeter de l'huile sur le feu ni briser les fragiles équilibres de l'État. À l'inverse, l'appel à la paix s'adresse, de manière inclusive, à l'ensemble du corps social.

En accueillant tous les chefs d'État et en s'employant à les faire prier pour la nation, El Hadj Mohamed Saliou Camara ne s'est jamais réduit à un simple agent du pouvoir en place ; il s'inscrit dans une mission sacerdotale séculaire de préservation de l'unité nationale, visant inlassablement à amortir les chocs pour éviter que le pays ne bascule dans le chaos.

4- L'appel de l'heure : Se donner la main pour guérir les blessures de la nation

Au-delà des analyses politiques et des postures institutionnelles, le temps est venu d'un sursaut historique et spirituel. La Guinée porte dans sa chair les cicatrices de ses querelles sociales et politiques. Trop de familles pleurent des êtres chers arrachés à leur affection lors des crises ; trop de parents demeurent dans l'angoisse insupportable de la disparition de leurs enfants, de proches ou de professionnels des médias portés disparus au fil des soubresauts de notre histoire. Face à ces drames qui meur-

trissent l'âme collective, l'urgence absolue est que l'ensemble de nos guides religieux (imams, prêtres et pasteurs) se donnent la main dans un élan de concorde sacrée. – Le devoir de compassion et de vérité : Leurs voix unies doivent porter des prières ardentes pour retrouver les disparus, apaiser la douleur des familles meurtries et offrir aux cœurs endeuillés la sérénité et la justice mémorielle qu'ils méritent. – Le primat du vivre-ensemble : Aucune richesse géologique, aucune ressource économique et aucun calcul politicien ne valent une vie humaine ou la concorde d'un peuple.

Le vivre-ensemble n'a pas de prix. En unissant leurs forces spirituelles et morales, nos guides peuvent transformer la douleur en espérance et faire de la Guinée la terre de paix tant rêvée et méritée par tous ses fils et filles.

Conclusion : La chaire, gardienne de la permanence nationale

À l'heure où l'hyper-connexion et la cacophonie des réseaux sociaux redéfinissent les circuits de l'information, l'influence des guides religieux subit de profondes mutations. Pourtant, leur capital de confiance demeure l'un des derniers remparts contre l'atomisation du lien social. Qu'ils choisissent la voie de la médiation politique directe (à l'instar de Monseigneur Albert Gomez), l'exigence prophétique de la vérité (incarquée par le Cardinal Robert Sarah) ou la diplomatie feutrée de l'apaisement institutionnel (illustrée par l'Imam El Hadj Mohamed Saliou Camara), ces hommes de foi rappellent une vérité fondatrice : il n'y a point de développement durable ni de paix pérenne sans une boussole morale et une main tendue vers l'autre, réconciliant l'action des hommes avec l'exigence sacrée de la dignité humaine.

Mme SALLA Fanyi CAMARA
Expert en ingénierie institutionnelle
Ingénieure électricienne
Ancienne Ministre en charge du Tourisme

Fonction publique

Le ministre Faya François Bourouno apporte des précisions sur le recrutement en vue

Lors d'un point de presse qu'il a animé mardi 29 septembre 2026, le ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction publique, Faya François Bourouno, est revenu sur le recrutement en vue de nouveaux agents de l'État, les ambitions et les contours de ce vaste programme de réformes.



Plusieurs départements ministériels clés sont concernés par ledit recrutement : Santé et Hygiène Publique ; Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ; Assainissement, Hydraulique et Hydrocarbures ; Justice et Droits de l'Homme ; Éducation Nationale, Alphabétisation, Enseignement Technique et Formation Professionnelle.

Le ministre Bourouno a mis l'occasion à profit pour insister sur la volonté de l'Exécutif de renouveler et d'équilibrer les effectifs. « Ce qu'il faut noter, c'est que nous comptons apporter d'autres innovations. L'une d'elles est le rajeunissement de notre fonction publique, mais

aussi sa féminisation. En ouvrant le concours et en garantissant l'égalité des chances, nous nous appuyons sur des textes de loi qui régissent les critères de candidature pour travailler au sein de notre fonction publique.

L'âge limite est fixé par la loi. Le respect de cette limite offre plus de chances aux jeunes d'intégrer l'administration publique. Ce concours permettra donc de rajeunir les effectifs tout en donnant davantage de chances aux femmes », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Avant le 5 septembre 2021, le pourcentage de femmes fonctionnaires était de 27%. À l'issue des différentes opérations de recrutement que nous avons organisées, ce pourcentage est aujourd'hui passé à 31%. C'est une avancée majeure qui nous situe désormais dans les seuils exigés par notre Constitution »

Il a par ailleurs expliqué les étapes de ce recrutement attendu avec impatience par beaucoup de jeunes diplômés. « La première étape est la définition des besoins par les ministères sectoriels. Chaque ministère sectoriel est libre de définir ses besoins de recrutement à travers des outils

qui vous ont été présentés. Dans le cadre d'un organigramme, les postes sont clairement identifiés. Lorsqu'un agent occupant un poste part à la retraite, il faut le remplacer. Le poste est donc connu, tout comme les compétences requises pour y postuler et le combler... Une fois la soutenabilité budgétaire admise, le ministre en charge de la Fonction publique porte le projet de recrutement en Conseil interministériel, puis en Conseil des ministres. C'est après instruction du Chef de l'État que nous lançons le processus », a-t-il expliqué.

Pour le cas spécifique des enseignants-chercheurs, le ministre Bourouno a tenu à préciser : « Pour les enseignants-chercheurs, il ne s'agit pas d'un concours en salle de classe, mais d'une analyse de dossier. Nous vérifions que les candidats disposent de diplômes conformes aux exigences et aux normes (comme les critères du CAMES), ainsi que du nombre requis de publications scientifiques. Cela permet de stabiliser la liste des candidats admis »

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Décès de Sidya Touré

Baidy Aribot parle de l'ancien Premier ministre guinéen

Dans un entretien accordé à *Africaguinee.com*, Baidy Aribot a bien voulu rendre hommage à Sidya Touré, l'ancien Premier ministre guinéen qui a tiré sa révérence le 25 septembre dernier à Paris. Il a évoqué ses liens avec le défunt qu'il considérait comme un « grand frère » et un « serviteur d'État d'exception ».

Réagissant à la disparition de Sidya Touré, Baidy Aribot a dit ceci : « La mort de cet homme m'affecte beaucoup. Sa disparition est une grande perte pour le pays, car il fait partie des grandes figures de l'histoire politique contemporaine de la Guinée. C'était un homme d'État, un serviteur de la nation, ancien Premier ministre, ancien président de l'UFR, ancien député et ancien haut représentant du chef de l'État. Tout cela prouve qu'il a été un exemple de commis de l'État ayant laissé des empreintes indélébiles, surtout lorsqu'il était Premier ministre sous le président Lansana Conté. Sa disparition nous affecte énormément, particulièrement nous qui l'avons côtoyé et vu à l'œuvre, mais aussi l'ensemble des Guinéens. » A ceux qui disent qu'on l'a assez peu entendu sur cette disparition, en dehors de sa publication sur Facebook, l'ancien ministre et cadre de la BCRG a répondu : « C'est une manière d'exprimer ma tristesse. Il n'est pas nécessaire de s'agiter pour prouver qu'on était proche de lui : l'histoire le montre déjà clairement. Ma façon d'exprimer mon deuil est de garder la foi et de prier pour lui, sans trop m'exposer médiatiquement. Au-delà de la politique, c'était un grand frère avec qui j'avais des liens très étroits depuis Boffa jusqu'à Conakry. Nous faisons presque partie de sa famille biologique.

Dans ces moments, la discrétion et le recueillement priment sur la parole ». Certains affirment pourtant qu'on le voit très peu à la maison mortuaire à Conakry. Baidy Aribot a répondu : « Ah bon ? Je me rends sur place dès que possible, souvent le soir lorsqu'il y a moins de monde, pour rester discret. En parallèle de mon travail, je reste en contact permanent avec la famille et les membres de l'UFR pour l'organisation des cérémonies et de l'enterrement. La discrétion dans le deuil est essentielle ; il n'y a pas lieu d'en faire un débat. » Concernant les funérailles, *Africaguinee.com* lui fait comprendre que certains ne souhaiteraient pas le voir présent à Abidjan, il a réagi : « C'est ma première nouvelle. Mais je pense qu'il ne faut pas accorder de l'importance à ces inepties. Mes liens avec Sidya dépassent le cadre politique. Nous ne céderons pas aux polémiques inutiles. Aujourd'hui, l'heure est à l'unité et aux prières pour accompagner Sidya vers sa dernière demeure. Car chez nous, le respect de l'âme des disparus est fondamental. Si j'ai la permission de mon lieu de travail, je me rendrais à Abidjan pour les funérailles. Au cas contraire, j'irai à Kolon auprès de la notabilité, parents et amis pour les prières le jour de son inhumation. »

Une synthèse de Sadio

Pourquoi le clan des profiteurs tremble face au sérieux de Diakité et aux vérités de la presse indépendante

Le refus du laxisme et la peur du gendarme

En Guinée, la lutte pour la moralisation de la vie publique et la bonne gouvernance, impulsée par les plus hautes autorités, ne plaît pas à tout le monde. Dans le secteur de la presse écrite, une ligne de fracture nette sépare désormais les bâtisseurs de l'information des simples mercenaires de la subvention. Si le clan de l'ancienne équipe s'accroche par tous les moyens aux privilèges, c'est pour une raison bien simple, murmurée dans les couloirs mais étalée au grand jour par les faits : « **Tout, sauf Diakité !** »

Pourquoi cette phobie obsessionnelle ? Tout simplement parce qu'avec Mamadou Aliou Diakité à la tête de l'AGEPI, c'est le sérieux, la rigueur et la probité ou rien. Un cauchemar pour les adeptes du moindre effort.

I. Les secrets d'un congrès à huis clos : La peur de la rigueur

Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures. Si leur fameux congrès du 16 janvier 2026 s'est tenu dans la plus grande discrétion, à huis clos strict, c'est par pure panique. Les contestataires le savent pertinemment : Diakité les connaît mieux que quiconque. Pour avoir forgé son expérience au sein du prestigieux Groupe L'Indépendant — où la rigueur professionnelle impliquait de nettoyer la maison de la médiocrité et du laxisme —, Diakité incarne cette conscience professionnelle qui effraie les parasites. Leurs chuchotements ne trompent personne : « Si Diakité prend les commandes, fini le laxisme, finies les magouilles, il va nous chasser avec sa rigueur. »

II. Les mémoires d'un combattant et la sagesse des patriarches du métier

L'histoire de la presse écrite ne s'improvise pas. Ancien DAAF, Directeur commercial et comptable du Groupe L'Indépendant, l'actuel président de l'AGEPI porte les cicatrices de décennies de lutte sur le terrain. Il se souvient encore de cette démarche menée, à l'époque, auprès de la grande figure respectée de la presse guinéenne, El Hadj Souleymane Diallo du Groupe Lynx (paix à son âme), pour l'informer des dérives de ces jeunes qui se flattaient de se ravitailler à la source de la subvention sans fournir le moindre effort rédactionnel. La réponse du sage fut, à l'image de son œuvre, empreinte de dignité : « Diakité, je me suis battu pendant toutes ces années et à mon âge actuel... Je te mets en contact avec Ciré, allez-vous battre. » Cette exigence de vérité avait d'ailleurs conduit à une démarche conjointe mémorable : une lettre adressée à la HAC au nom des deux grands groupes de presse pour dénoncer l'infiltration et l'iniquté. Car il faut le dire sans ambages : sans moyens et sans un minimum d'appui transparent, faire vivre la presse écrite est aujourd'hui devenu intenable.

III. La parenthèse dorée de la transparence : Quand la commission brillait par son équité

Pourtant, la preuve qu'une autre gestion est possible existe. Après la lettre signée des deux véritables groupes de référence, Mamadou Aliou Diakité a eu le privilège de prendre part à la répartition de la subvention de cette année-là. En officiant en tant que président de la commission de répartition, il a dirigé un processus

salué comme le meilleur et le plus clairs de toute l'histoire de l'AGEPI.

Une répartition fondée sur le mérite absolu, sans favoritisme, où pas une seule voix n'a crié à l'injustice ni contesté les critères. C'est précisément cette transparence-là que le clan Aminata-Soumah a voulu tuer.

IV. La prédation clanique : Comment le clan Aminata-Soumah a confisqué l'AGEPI

Sous la gestion calamiteuse du duo Aminata-Soumah, l'AGEPI a cessé d'être une association d'éditeurs pour devenir une officine d'imposteurs. Les véritables éditeurs ont été méthodiquement écartés des aides de l'État au profit d'un clan fermé :
•L'art de la fabrication d'organes fantômes : Le Renard de Soumah a été propulsé au statut d'hebdomadaire par magie, tandis qu'Aminata créait Guinée Soir pour lui octroyer les mêmes privilèges qu'un ancien journal bien établi.
•Le réveil parasitaire : Ces officines ne sortent de leur léthargie et n'impriment des feuilles de chou que lorsqu'une annonce lucrative tombe ou à l'approche des aides de l'État, écoeurant les éditeurs dignes de ce nom.
•L'opacité totale des caisses : Jadis, avant l'arrivée du duo à la commande, toutes les aides et subventions étaient annoncées publiquement et de manière transparente à tous les membres de l'AGEPI sans exception (avec des affiches claires indiquant : « Tel a publié tel contenu, sa part est de X montant »). Sous le règne d'Aminata et Soumah, plus rien de tout cela : les sélections se font par coups de fil discrets (« ton journal est retenu »), sans le moindre rapport financier pendant trois longues années. Zéro initiative de formation pour les jeunes journalistes, et le néant absolu en matière de gouvernance.

V. Le mépris des sages et la dictature de l'arrogance

Dans cette descente aux enfers, les sages et conseillers historiques de l'association, à l'image de Fadjimba et de Gamalo, ont été purement et simplement humiliés, marginalisés et chassés par le clan. Quiconque osait élever la voix pour réclamer des comptes se voyait rudoyé par les adjudants d'Aminata et de Soumah, puis radié d'office. Même devant les tribunaux, le cynisme a atteint son paroxysme : Aminata n'a pas hésité à qualifier le président Diakité de « *simple membre qui n'a pas le droit de contester quoi que ce soit* », tentant de nier des décennies de sueur et de combats syndicaux.

Conclusion : L'imposture à nu

Le vacarme et les gesticulations de

ces faux journalistes, protégés par des parrains égarés au sein de la HAC, ne changeront rien à la réalité. Le bruit ne fait pas bon office dans la presse. Quel sadisme ! Quel manque criard de patriotisme, d'éthique et de déontologie ! La Guinée regorge pourtant de jeunes dignes de la relève — des passionnés qui sont aujourd'hui craints, étouffés et grugés par ce système mafieux. Face à cette forfaiture, nous continuerons de nous battre. Que restera-t-il de la presse écrite guinéenne si l'on écoute ces imposteurs ? Rien, si ce n'est le vide sidéral de leurs "copier-coller". Mais la loi, la rigueur de nos archives et la force de nos contenus continueront de nous départager.

Mamadou Aliou Diakité

Président de l'AGEPI

Jeunesse

Les vérités du ministre Lansana Béa

Le mardi 29 septembre 2026, le ministre de la Jeunesse, Lansana Béa Diallo, a mis à profit la formation de 500 jeunes initiée par le Fonds national pour l'insertion des jeunes (FONIJ) pour livrer un message clair aux participants. Il a tenu à les interpeller sur leur avenir, notamment sur la tentation de l'émigration irrégulière vers l'Europe.



Le ministre Lansana Béa Diallo a tout d'abord salué la mobilisation des structures et des partenaires ayant contribué à la rencontre. « N'oubliez pas : la vie n'est pas facile. Ce n'est facile pour personne », a-t-il lancé.

Il est ensuite revenu sur la question des départs irréguliers vers l'Europe. « Beaucoup de jeunes pensent que partir est la solution. Certains se disent : "Je préfère quitter mon pays, même si je dois risquer ma vie en Méditerranée, parce que je pense que c'est la seule solution".

Même si vous avez essayé dix fois et que vous avez échoué, n'abandonnez pas. Recommencez une onzième fois », a martelé le ministre Lansana Béa Diallo. Reste à savoir maintenant si ses conseils sont tombés dans des oreilles attentives.

Mamadou Oury

Vous pouvez arriver en Europe, mais après

An 17 du Massacre du 28 septembre 2009

La FIDH, l'AVIPA et l'OGDH font le point sur les procédures pendantes

Le lundi 28 septembre 2026, la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH), l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre 2009 (AVIPA) et l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH) ont animé une conférence de presse pour faire le point sur l'évolution des procédures judiciaires en lien avec le massacre du 28 septembre 2009.

Bernard Saa Dissi Millimouno, avocat de la partie civile, est revenu sur les trois procédures pendantes devant la cour d'appel de Conakry. « Il y a trois procédures judiciaires qui sont actuellement pendantes. La première concerne notamment le capitaine Moussa Dadis Camara, le colonel Moussa Tiegboro Camara, Marcel Guilavogui et plusieurs autres accusés. Elle avait abouti, le 31 juillet 2024, à un jugement prononçant des condamnations pénales et civiles, mais aussi des acquittements », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Cela ne signifie pas que nous sommes fondamentalement opposés à cette décision. Nous avons fait appel sur certains aspects précis afin que la cour d'appel puisse les réexaminer.

Il s'agit notamment de l'acquittement de certaines personnes, contre lesquelles nous estimons qu'il existe suffisamment d'éléments, ainsi que de certaines omissions, puisque plusieurs parties civiles n'ont pas été prises en compte dans le jugement »
Parlant de la deuxième procédure concernant Georges Olemou, Jean-Louis Kpoghomou et d'autres personnes, l'avocat a dit : « Contre cette décision, non seulement les parties civiles ont fait appel, mais le parquet a également interjeté appel. La troisième procédure concerne le général Bienvenu Lamah. Cette procédure a abouti, le 27 juillet 2026, à une décision d'acquittement. Cette décision a également fait l'objet d'appels de la part des parties civiles et du parquet »

Il a aussi évoqué une éventuelle jonction entre la première et la troisième procédure. « Il y a donc une précision importante à faire : dans les trois procédures, la



« Le Collectif de défense du Général de brigade **Bienvenue LAMAH** exprime sa vive indignation à la suite de la conférence de presse tenue le 29 septembre 2026 par Maître **Thierry BRETON**, au nom de la FIDH et des parties civiles, au cours de laquelle il a contesté l'acquittement prononcé en faveur du Général **LAMAH** et critiqué son élévation en grade par le Président de la République. Le Collectif dénonce une présentation publique qui entretient la confusion entre les accusations portées contre son client et la décision d'acquittement dont il a bénéficié. Continuer à le désigner comme le « principal accusé », sans rappeler clairement cette décision et sa portée, porte atteinte à son honneur et contribue à le maintenir dans une situation de condamnation médiatique. La culpabilité ne se décrète pas lors d'une conférence de presse. Elle doit être établie devant les juridictions compétentes, dans le respect des droits de la défense. Toute contestation d'une décision de justice doit emprunter les voies de recours prévues par la loi.

Le Collectif rappelle que le Général **LAMAH** avait déjà exercé les fonctions de Commandant de la Gendarmerie régionale de Conakry, en reconnaissance de ses qualités professionnelles, de sa discipline et de ses compétences.

Affaire 28 septembre 2009

Les avocats du général Bienvenue LAMAH répondent à Me Thierry BRETON et à la FIDH

Me Thierry BRETON et la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) ont récemment fait des déclarations sur l'acquittement du général Bienvenu Lamah dans le dossier du 28 septembre. Dans un communiqué publié dans la presse, le collectif des avocats de ce dernier a tenu à les recadrer.

Le Collectif salue son élévation au grade de Général de brigade et adresse ses remerciements au Président de la République pour cette reconnaissance du parcours d'un serviteur de la Nation.

Le Collectif dénonce également les contradictions qui, à ses yeux, caractérisent les prises de position et les démarches de la FIDH. Une organisation qui se réclame de la défense des droits humains doit faire preuve de la même exigence à l'égard des décisions de condamnation, des décisions d'acquittement et des garanties procédurales dues à toutes les parties.

Cette exigence de cohérence concerne aussi l'indemnisation des victimes dans le premier volet du procès des événements du 28 septembre. Le Collectif s'interroge sur le silence de la FIDH concernant les conditions de versement de ces indemnisations, alors que, selon les éléments dont il dispose, la décision concernée n'était pas définitive. Le droit des victimes à réparation appelle une gestion transparente, un contrôle rigoureux des bénéficiaires et la prévention de tout paiement indu ou de tout enrichissement injustifié au détriment de l'État. Le Collectif demande que toute irrégularité alléguée soit examinée sur la base de pièces vérifiables et que la FIDH précise publiquement sa position sur ces garanties.

Le Collectif demande également des explications sur les démarches de la FIDH dans la procédure concernant le ministre de la Défense en fonction à l'époque des faits, laquelle aurait abouti à une ordonnance de non-informer. Il estime nécessaire que soient clarifiés le rôle de l'organisation dans cette procédure, les motifs de cette ordonnance et les suites qu'elle entendait lui donner. Comment comprendre qu'elle conteste avec vigueur l'acquittement du Général **LAMAH**, tout en demeurant silencieuse sur une décision

ayant empêché l'ouverture d'une information concernant un autre responsable de l'époque ? De qui se moque-t-on lorsque l'exigence de justice paraît varier selon les personnes concernées et les décisions rendues ? La recherche de la vérité exige une démarche cohérente, transparente et respectueuse des droits de chacun.

La Justice guinéenne rend ses décisions au nom du peuple de Guinée. La critique de ses décisions ne saurait justifier les attaques personnelles, les insinuations de culpabilité ou les pressions exercées sur les magistrats. Le respect de son indépendance doit aller de pair avec celui des droits des victimes et des droits de la défense.

Le Collectif rappelle à Maître **Thierry BRETON** les exigences de dignité, de modération et de délicatesse attachées à l'exercice de la profession d'avocat. Il lui demande, ainsi qu'à toute personne ou organisation participant à cette campagne, de cesser les propos portant atteinte à l'honneur du Général **LAMAH**.

Le Collectif se réserve le droit d'engager toute action appropriée devant les juridictions compétentes et de saisir les instances disciplinaires concernées, sur la base des propos précisément établis et des textes applicables.

La Guinée mérite une justice respectée, des victimes effectivement protégées et des droits de la défense pleinement garantis. Aucune organisation ne peut revendiquer le monopole de la vérité ni substituer ses prises de position aux décisions des juridictions », a écrit le Collectif des avocats du général Bienvenu Lamah.

Mamadou Oury

